

N° 88 - AOÛT 2024

Le Rapprocheur



Bulletin d'information de l'Association Départementale

des Chasseurs de Grand Gibier d'Eure et Loir

Le Conseil d'Administration de l'ADCCG 28

Gérard Poupon

Président d'honneur
06.12.96.71.52

gerardpoupon2@wanadoo.fr

Noël Vadé

Trésorier adjoint
06.26.57.44.33

noel.vade@orange.fr

Florence Normand

Administrateur / Réalisation Rapprocheur
06.31.06.09.11

florence.normand@groupe-mma.fr

Romain Goussu

Administrateur / Relation UNUCR
06.31.32.36.27

romain.goussu@spiefondations.fr

Vincent Vouzelaud

Vice Président
06.11.68.00.57

vincent.vouzelaud@vouzelaud.com

Patrick Melot

Secrétaire
06.09.66.47.65

patrick.melot@wanadoo.fr

Daniel Cérèze

Administrateur / Relation sponsors
06.45.18.97.85

daniel.cereze@wanadoo.fr

Dominique Rouzies

Administrateur
06.80.32.46.44

djb.rouzies@orange.fr

Jean François Bazille

Président
06.70.72.68.28

jfbazille@orange.fr

Noël Besnier

Trésorier
06.12.41.02.71

noelbesnier@laposte.net

Bertrand Landais

Administrateur/Responsable Brevet Grand Gibier
06.87.15.31.44

landais.bertrand2@wanadoo.fr

Jack Aladenise

Administrateur
06.78.98.69.93

alva-sps@wanadoo.fr

Jean-Jacques Chapin

Administrateur
06.82.37.94.96

jjchapin@orange.fr

publicité
EuroDor
L'objet créateur d'émotion durable

Depuis 1978, Eurodor valorise votre communication à travers l'**OBJET MÉDIA**

NOS
CERTIFICATIONS



EURODOR : des experts à votre écoute



Conseil



Service



Réactivité



Sourcing RSE



Boutique en ligne à votre image



Logistique intégrée

Notre objectif est
VOTRE satisfaction !



"Parce que la réussite collective passe par l'action de chacun"

Contactez-nous

25 av. Maurice Maunoury
28600 LUISANT

☎ +33 2 37 30 20 40

✉ contact@eurodor.fr

🌐 eurodor.fr



Retrouvez-nous sur
notre site internet



SOMMAIRE

EDITORIAL	3
EVENEMENT	4-6
> Conférence «Le loup en France»	
BGG 28	7
> Résultat de la session 2024	
AG ADCGG 28	8-10
> Rapport d'activité et moral	
AGENDA	10
AG ADCGG 28	11
> Comptes 2023	
UNUCR 28	12
> Bilan saison 2023/2024	
DOSSIER CHEVREUIL	13-14
> Situation en Eure et Loir	
LE QUIZZ DE JACKY HEE	15

Le Rapprocheur est une publication de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier d'Eure et Loir

Siège social :

12 rue du Château - Chenonville
28360 La Bourdinière Saint Loup

Adresse administrative :

33, rue de la Porte d'Étampes
28700 SAINVILLE

Contact :

adcgg.28@orange.fr

Directeur de publication :

Vincent Vouzelaud

Conception/réalisation :

Florence Normand

Comité de rédaction :

Florence Normand, Vincent Vouzelaud,
Jean-François Bazille, Bertrand Landais,
Romain Goussu et Jacquy Hée.

Photo de couverture :

stephanlevoeye.com



EDITORIAL

Devoir de vacances

Deux dossiers restent d'actualité en cette période estivale. Je tiens à attirer votre attention sur ces sujets car ils peuvent avoir des conséquences sur nos pratiques de chasse du Grand Gibier.

Le premier est la loi sur les « engrillagements ». Les 3 arrêtés et décrets signés par le gouvernement le 8 avril dernier entrent en vigueur dès maintenant. Ils visent à contrôler le lâcher dans la nature des ongulés sauvages présents dans les enclos.

Attention : des densités de sangliers, chevreuils et cerfs aux 100 hectares sont spécifiés par la nouvelle réglementation avant effacement. Cette norme pourrait aussi, à terme, concerner également les territoires ouverts. Une déclaration préalable apparaît ici nécessaire.

Le deuxième dossier concerne les accords pris entre notre Fédération Nationale des Chasseurs, le gouvernement et les différentes organisations agricoles sur les dégâts en général. Il stipule une obligation de baisser les surfaces agricoles détruites de 30%. Pour parvenir à ce résultat, cet accord met malheureusement à la disposition des autorités une boîte à outils qui autorise les tirs de nuit, le piégeage et l'utilisation de la chevrotine. 30 départements ont déjà demandé à pouvoir utiliser cette munition en battues collectives pour le tir du sanglier. La préfecture de Gironde, à la demande de sa FDC, a même validé son usage pour la destruction de 70 grands cervidés. Mais où va-t-on !

Les différentes études faites sur cette munition montrent des failles de sécurité avec une forte dispersion des plombs et de nombreux ricochets, une efficacité très faible de pénétration et une énergie cinétique insuffisante qui provoque des blessures. L'UNUCR, après un nombre important de recherches d'animaux blessés avec cette munition, a émis en 2022 un avis « très défavorable » pour son utilisation et quelles qu'en soient les conditions.

Pour le moment et heureusement, notre Fédération a annoncé ne pas envisager son usage dans notre département. Sage décision.

En attendant de vous voir nombreux pour notre journée « Réglage des armes » le 24 août et lors de la fête de Chenonville le 1er septembre, je vous souhaite de passer un bel été.

Jean François Bazille

Conférence

«Le loup en France aujourd'hui»

Présenté par Gérard Bédarida,
Président d'honneur de l'ANCGG



Ce sont près de 150 personnes qui sont venues à l'auditorium MMA de Chartres vendredi 17 mai dernier pour assister à la conférence organisée par notre association. C'est que le sujet interpelle : **avec son retour partout en France, quelle est la place du loup aujourd'hui dans notre environnement ?**

Pour répondre à cette question, Gérard Bedarida, Président d'honneur de l'ANCGG et détenteur d'un territoire de chasse dans les Hautes Alpes, nous a présenté un tableau complet de cet animal parfois légendaire, parfois mythique et que l'inconscient collectif redoute sans pour autant le connaître !

L'exposé était organisé en 5 parties :

1. Le loup et l'homme est une histoire qui remonte à la préhistoire où les premiers loups ont été domestiqués. Par la suite, à partir du moment où l'homme a fait l'élevage d'animaux domestiques, le loup devient la bête à abattre pour protéger les troupeaux.

Les choses s'organisent au fil du temps pour réguler l'impact de la présence des loups en France :

- En 813, l'empereur Charlemagne met en place un corps dédié à la destruction des loups : les louvetiers.
- Entre 1764 et 1767, les nombreuses attaques de personnes dans le Gévaudan par la « Bête » ont participé à amplifier la haine du loup.
- Au XIXe siècle, tous les moyens sont mis en œuvre pour arriver à la quasi-disparition de l'espèce. Le loup est présumé s'être éteint en France à la veille de la Seconde Guerre Mondiale.
- Avec des conditions plus favorables au début des années 1990, le loup reconquiert progressivement le territoire national depuis l'Italie et l'Allemagne. Aujourd'hui, il est signalé dans plus de la moitié des départements.

2. Classification et répartition dans le monde.

Ce mammifère carnivore de la famille des canidés est présent sur tous les territoires d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie (à l'exception de la Chine du sud et autres pays plus au sud).

Les morphologies diffèrent selon l'écosystème mais les marqueurs de la race restent les mêmes.

3. Reconnaître le loup.

Le loup présent en Europe de l'ouest s'apparente à un grand chien élancé avec une grosse tête, des oreilles droites, courtes et arrondies, une longue queue à bout noir et une robe gris-jaune.



L'identification selon le sexe et l'âge est difficile car les jeunes atteignent très vite la taille adulte et il n'y a pas de différence d'apparence entre mâles et femelles.

La distinction avec certaines races de chiens proches du loup est aussi complexe, si ce n'est par le volume de la boîte crânienne 30% plus importante et une dentition nettement plus forte pour le loup.

Impossible de distinguer le loup du chien par les empreintes. C'est son mode de déplacement qui permet d'affirmer sa présence : le loup pose la patte arrière dans l'empreinte de la patte avant (à la queue leu leu) alors que le chien pose ses 2 pattes cote à cote.

4. Biologie du loup.

- La structure sociale du loup est la meute, composée d'un groupe familial de 2 à 8 individus, avec un couple reproducteur, les louveteaux de l'année et de jeunes loups issus de la reproduction précédente, lesquels partiront arrivés à maturité sexuelle lors de leur 2e hiver.

- Le territoire d'une meute varie selon l'abondance des proies. Il est compris entre 15 000 et 30 000 hectares.

- Seule la louve dominante se reproduira et tous les membres participent au nourrissage et à l'éducation des petits lorsqu'ils sont sevrés.

- La mortalité est importante chez les jeunes (environ 50% au cours de la 1ère année) alors que la mortalité naturelle est faible chez les adultes. Ils peuvent vivre une dizaine d'années en liberté.



De la cuisine de restaurant au service traiteur...
Nous organisons vos soirées à thème !

Place Maurice Deschamps, Favières - Contact : **06 98 89 69 09** - levillageois2@hotmail.fr

- Le départ des jeunes loups de la meute contribue à la dispersion géographique de la race sur des territoires très vastes. Des animaux équipés de colliers ont été suivis : ils ont parcouru plusieurs centaines de kilomètres à la recherche d'un territoire, traversant même les ouvrages construits par les hommes.



- Son alimentation est variée (des gros insectes aux grands cervidés) et sa prédation est avant tout dirigée vers les ongulés sauvages ou domestiques de taille moyenne : chevreuils, cerfs, mouflons, chamois, sangliers, moutons. Le besoin est d'environ 2,5 kg de viande par jour qui se traduit par 7 à 8 kg tous les 3 jours, en fonction de la fréquence des prises.

- Conséquence sur la faune sauvage : baisse de la densité d'ongulés sauvages qui va se stabiliser sur le long terme avec une modification des comportements des proies, notamment la réduction des concentrations.

5. Gestion du loup

Le loup est une espèce protégée en France pouvant faire l'objet de mesures de régulation depuis juillet 1993. Sa gestion relève du ministère chargé de l'environnement qui a défini un nouveau plan national d'action loup pour 2024-2029 et constitué le Groupe National Loup qui dispose de 3 outils :

- Un suivi scientifique du loup à la charge de l'OFB
- La prévention des dégâts
- La défense contre le loup

Le loup est aujourd'hui présent en Europe du nord et de l'est, en Italie et dans les pays de l'arc méditerranéen. Il est revenu en France par les Alpes au sud et l'Allemagne au nord. Sa population est estimée à 1 100 loups présents essentiellement en PACA, Massif Central, Pyrénées, Vosges, Jura et Normandie. Le réseau « Loup-lynx » a été mis en place pour collecter des informations sur l'ensemble du territoire national. Il est composé de 4 000 correspondants, formés par l'OFB, qui relèvent sur le terrain les indices de présence du loup essentiellement à partir des restes des proies, des excréments, des observations et pièges photos.

La prédation sur le bétail a très vite généré un conflit avec les éleveurs qui ont dû modifier leurs pratiques pour limiter les effets sur leurs cheptels (gardiennage, clôtures, chiens de protection).

Une procédure de « défense » est établie dans le Plan National Loup qui va du tir d'effarouchement au tir de prélèvement, suivant les situations.

Quels impacts pour les chasseurs ? Ils peuvent participer au suivi scientifique, à la diffusion des connaissances sur le loup et/ou à la défense contre le loup.

Le PNA Loup et activités d'élevage défini pour 2024-2029 vise à mieux compter, mieux gérer, mieux protéger et mieux accompagner.

Grand merci à Gérard Bedarida pour ce bel exposé et les illustrations (photos et vidéos) issues de son territoire de chasse.

Florence Normand

Résultat du Brevet Grand Gibier 2024

A l'issue de la présentation qui leur a été faite au début du mois de mars dernier, douze candidats se sont lancés pour réaliser la formation du Brevet Grand Gibier. Durant les trois mois qui ont suivi, ils ont alternativement participé aux cours et aux séances de répétition les jeudis soir.

La formation s'est achevée samedi 1er juin par un entraînement au tir au stand de Brou et une visite en forêt de Bailleau l'Evêque. La dernière semaine fut exclusivement consacrée à la réalisation de brevets blancs afin de s'approcher au plus près des conditions de l'épreuve finale.

Celle-ci a eu lieu le samedi 8 juin au domaine du « Petit Vivier » à Brou, mis à disposition de l'association par Vincent Vouzelaud. Les épreuves de tir sur cible fixe et sur sanglier courant se sont déroulées le matin, puis l'épreuve écrite en début d'après-midi.

Un médaillé de l'an dernier a passé l'épreuve de tir à l'arc.

A l'issue de la correction, les résultats sont :

– **9 médailles « Or »** : Yohann BECQUARD, Sébastien BROUARD, Jason CRINIERE, Kasandre GUILLOT, Mélanie HERVOCHON, Jean Luc PANAY, Justine ROUSSEAU, Julien SANDOU, Mathieu VITY.

– **1 médaille « Or » Arc** : Patrick BRETON

Félicitations aux nouveaux brevetés qui ont su trouver le temps et l'énergie nécessaires pour préparer cet examen.

Mélanie et Yohann sont allés au bout de leur investissement en allant chercher l'or jusqu'à Vierzon le samedi 22 juin. Bravo à eux.

Vous voilà dépositaires de nombreuses connaissances et d'une certaine image de la chasse. Parmi ceux à qui il a manqué peu pour obtenir la médaille, l'un d'eux concluait cette journée de la manière suivante : « J'ai appris beaucoup de choses ». Tandis qu'un autre était déjà partant pour recommencer l'année prochaine. Alors, n'hésitez pas à faire passer le message auprès de vos amis et sociétés de chasse. Cette formation est une entreprise collective qui passe par l'engagement des bénévoles de l'association pour dispenser les cours, assurer les répétitions et l'intendance. Noël Besnier et Jean Claude Lebarrois ont comme d'habitude contribué à sa réussite. Je tiens à adresser un grand merci à Jack Aladenise pour en avoir assuré la coordination pendant plusieurs années et pour avoir pris le temps de m'accompagner dans le passage de relais.

Bertrand Landais



Rapport d'activité et moral

MM les Présidents, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous dire tout le plaisir que nous avons, mes amis et moi, de vous retrouver à l'occasion de cette assemblée générale.

Je ne peux commencer mon rapport moral sans avoir une pensée et rendre hommage à nos amis membres ou très proches qui nous ont quitté cette année. Je pense notamment à Claude ANGOT et Jacky LOCHON. Je vous demande quelques instants de recueillement.

Pour commencer, je ferai le point de nos activités au cours du dernier exercice et j'ai envie de dire de notre quotidien que l'épidémie du Covid est bien derrière nous. Malgré tout, il est nécessaire de prendre toujours un maximum de précautions.

L'événement important pour notre association est bien entendu le **Brevet Grand Gibier** (promotion Gérard KOEHL en 2024) dont l'épreuve s'est déroulée à Brou le 08 juin dernier. 12 candidats ont passé les épreuves et nous comptabilisons 8 médailles d'Or, dont une au tir à l'Arc et une médaille d'Argent. Nous encourageons les candidats non reçus à compléter leur médaille ou à repasser le brevet samedi prochain à Vierzon. Nous aurons tout à l'heure le plaisir de remettre leurs diplômes à nos lauréats. Ils font désormais partis de notre communauté et je compte sur eux pour renforcer les rangs de notre association.

Merci à Jack ALADENISE pour son investissement au cours des dernières années et bienvenue à Bertrand LANDAIS qui prendra en charge le brevet l'an prochain. Un grand merci aussi à Noël et Jean Claude, et à tous les intervenants durant ces trois mois de cours et de révisions.

Nous avons organisé le vendredi 17 mai une **conférence** sur le thème « **Le loup en France aujourd'hui** » qui s'est déroulée à l'auditorium MMA de Chartres. Elle était animée par Gérard BEDARIDA, président d'Honneur de l'ANCGG et expert du réseau Loup. 150 personnes étaient présentes, lesquelles ont apprécié l'exposé. En un mot, le Loup est un animal qui peut s'adapter partout et qui pourrait s'installer dans notre département, avec comme cibles des chevreuils, des cerfs, des renards et bien sûr, les animaux domestiques.



AG ADCGG 28

Plusieurs signalements de passages ont été effectués en Eure et Loir. Un plan national sur la période 2024-2029 est lancé pour trouver les conditions d'une cohabitation avec cette espèce protégée au cas par cas dans chaque département. Comme pour toutes les espèces, l'objectif n'est pas l'élimination mais une gestion équilibrée en fonction des activités de chaque région.

Autre événement important à venir : **la journée « Réglage des armes et Trophée des médaillé(e)s »** organisée sur le stand Vouzelaud à Brou le samedi 24 août. Je vous invite à vous y inscrire dès maintenant auprès de Vincent.

L'an passé, c'est Julien Moulard qui a remporté pour la 4ème fois le Trophée. Le défi à relever est de haut niveau pour les candidats qui s'inscriront cette année !

La manifestation phare de la saison passée était bien sûr **l'exposition de trophées** qui s'est déroulée à Maillebois dans le cadre de la fête de la ruralité. Beaucoup de membres de l'association se sont mobilisés pour préparer, animer et désinstaller l'exposition.

L'obligation de présenter les trophées est le seul moyen de vérifier si la gestion qualitative mise en place produit les effets attendus. Les cotations des trophées et les coupes dentaires nous permettent de constater que, depuis plusieurs années, la répartition des prélèvements est à peu près la même : 80% de daguets et de jeunes cerf et 20% de subadultes et d'adultes. Pour faire vieillir notre population de cerfs, à l'occasion du nouveau schéma départemental mis en place depuis 2 ans, j'avais demandé en commission grand gibier de la fédération d'apporter quelques améliorations. Malheureusement, je n'ai pas été suivi.

Malgré tout, la gestion mise en place porte ses fruits : ce ne sont pas moins de 15 à 20 cerfs du département qui entrent actuellement, tous les ans, dans le catalogue des cotations.

L'exposition de trophée aura lieu cette année le 1er septembre à Chenonville. Nous vous y attendons très nombreux. Bien sûr, je lance un appel à tous les volontaires pour aider à l'installation. N'hésitez pas de prendre contact avec Noël, notre responsable de la manifestation.

Si vous avez des trophées à coter, n'hésitez pas non plus, à nous les amener. Avec mes amis de l'AFMT Jacky HEE et Patrick MELOT, nous serons présents pour réaliser les cotations.

Je remercie tous les membres du bureau pour leur engagement dans toutes nos actions et entre autre, pour la contribution à notre revue « Le Rapprocheur ».

Je terminerai mon rapport en étant très clair sur ma position en ce qui concerne la gestion des chevreuils dans notre département. En effet, j'ai toujours défendu le bracelet chevillard et n'ai jamais accepté son utilisation en fin de saison pour prélever des adultes.



Tonte - Elagage - Création de massif - Taille de haie
Petite maçonnerie - Plantation - Engazonnement...

02 37 65 22 12 - 06 18 36 91 13

h.l.creation@orange.fr

4, rue du Moulin - 28170 CHÊNE-CHENU

AG ADCGG 28

Depuis deux ans, la population de chevreuils a énormément souffert des dérèglements climatiques et les plans de chasse ont été loin d'être réalisés. Il aurait été plus prudent de réduire les attributions la saison dernière. Heureusement, de nombreux gestionnaires de territoires sont conscients de ces problèmes et sauront s'adapter. Enfin, à l'instar d'autres départements qui se sont déjà engagés dans cette démarche, il serait très important de se mobiliser pour sauver les faons d'une mort certaine pendant la fauche de juin.

En ce qui concerne le cerf, j'ai toujours défendu une gestion qualitative de l'espèce et je n'ai jamais cautionné le fait d'utiliser un bracelet de biche ou de faon n'importe comment en fin de saison. Le chasseur de grand gibier est avant tout un gestionnaire de la faune mais pas de n'importe quelle façon.

Une chose est sûre, mes amis, c'est que compte tenu des différentes dispositions prises dans notre pays, il faut s'attendre à une forte diminution des populations de cervidés. Mais baisse du quantitatif ne veut pas dire abandon d'une gestion qualitative.

En cette période où le monde de la chasse est bien souvent mis en cause, il est important qu'il se mobilise.

Une forêt sans gibier est une forêt morte. Par ailleurs, n'oublions pas que malheureusement, le nombre de chasseurs baisse toujours d'année en année.

En Eure et Loir, comme ailleurs, nous ne serons efficaces que si nous sommes nombreux, forts, unis mais surtout fidèles à nos valeurs.

Je vous invite à nous aider à le rester. Nous avons besoin de nouveaux adhérents et de nombreux nouveaux brevetés.

Je compte sur vous et je vous en remercie.

Jean-François Bazille

AGENDA

> **Journée réglage des armes** au stand de tir Vouzelaud à Brou samedi 24 août 2024

> **Exposition des trophées de cerfs** pendant la fête de la chasse à Chenonville:

- Jeudi 29 août : réception des trophées
- Vendredi 30 août : installation de l'exposition
- Dimanche 1er septembre : animation de l'exposition / démontage de l'expo et restitution des trophées

Si vous voulez participer à la mise en place, l'animation et/ou au démontage de cet événement, prenez contact avec Noël Besnier (06 12 41 02 71).

> **Journée «Formation sécurité»** organisée par la FDC 28 en collaboration avec l'UNUCR et notre association se déroulera samedi 7 septembre sur le domaine de Chenonville.

Comptes annuels 2023

Compte d'exploitation 2023

	2023		2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Cotisations + abonnements	3 676,50 €	5 620,00 €	3 610,00 €	6 246,00 €
Brevet Grand Gibier	2 449,07 €	1 516,00 €	1 714,29 €	525,00 €
Ventes boutique	700,00 €	834,00 €		
Annonces		4 500,00 €		4 500,00 €
Fournitures + affranchissements	1 327,52 €		497,78 €	
Rapprocheur	3 011,90 €		2 551,88 €	
Cotisations versées				
Assemblée Générale	941,70 €		910,77 €	
Expo de trophée + Fête de Diane	911,41 €		855,13 €	
Divers	2 615,22 €		1 020,00 €	
Intérêts livret		347,71 €		0,40 €
Assurances	554,00 €		505,00 €	
Achat matériel				
Journée Tir	2 375,12 €	1 585,00 €	916,00 €	2 184,00 €
Achat Crédit Agricole (Cartes Bleue + service)	54,50 €		77,78 €	
Dommages et Intérêts		1 800,00 €		
Résultat	18 616,94 €	16 202,71 €	12 658,63 €	13 455,40 €
Excédent d'Exploitation		-2 414,23 €		796,77 €

Trésorerie 2023

	2023	
Solde au 01/01/2023		
CREDIT AGRICOLE	4 794,37 €	
COMPTE LIVRET	7 467,16 €	
CAISSE	838,68 €	
TOTAL		13 100,21 €
Excédent Exploitation		-2 414,23 €
TOTAL		10 685,98 €
Solde au 31/12/2023		
CREDIT AGRICOLE	1 473,19 €	
COMPTE LIVRET	7 788,03 €	
CAISSE	1 424,76 €	
TOTAL		10 685,98 €



Cyril Avert

LUISANT - CHARTRES



12BIS AV. MAURICE MAUNOURY - LUISANT - 02 37 34 35 01
 L'INSTANT PAIN, DRIVE - 46 AV.D'ORLÉANS - CHARTRES
 L'INSTANT PAIN, 26 AV. DE LA RÉPUBLIQUE - LUISANT
 L'INSTANT PAIN, RECHÈVRES - RUE DE LA PAIX - CHARTRES
 SELF LE RIVE'S - L'ODYSSÉE - RUE DU MÉDECIN GAL. BEYNE - CHARTRES
 LA GOURMANDISE À 360° - ROND POINT DE SOURS - ROCADE EST - CHARTRES
 L'INSTANT PAIN, DRIVE - RUE RENÉ DUMONT - MAINVILLIERS

Bilan saison 2023/2024 des recherches de Grands gibiers blessés

Cette saison, **311 interventions ont été réalisées par nos conducteurs** (dont 281 en battues) pour 126 grands gibiers blessés retrouvés par nos chiens, 151 échecs et 34 contrôles de tir négatifs. La distance moyenne par recherche est d'environ 1 390 m parcourus avec les chiens et nous avons roulé près de 14 000 km en voiture pour réaliser ces interventions.

Les constats :

Nos chiens sont opérationnels puisque **notre taux de réussite est de 45.5%** alors que la moyenne nationale est à 40%. Les grands cervidés représentent de plus en plus d'interventions mais nous constatons qu'il n'y a encore trop peu de recherches effectuées par rapport à la potentialité du département. En effet, seulement 4% des animaux prélevés sont recherchés alors qu'il est admis que 10 à 15% des animaux tirés sont blessés. Cela est encore plus marqué pour les chevreuils avec moins de 1% de recherches sur 6000 animaux prélevés.

Chasseurs, soyez tous notre relais pour qu'un maximum de grands gibiers ne restent pas blessés sur nos territoires. Pour rappel : la recherche est gratuite et la liste des conducteurs se trouve sur le site de notre fédération et sur le site de l'UNUCR 28.

Nos activités : L'UNUCR 28 participe aux manifestations cynégétiques départementales.

> Nous serons présents le 1er septembre à Chenonville pour la fête de la chasse où nous ferons une démonstration sur piste artificielle.

> Le 7 septembre, nous participerons à la journée « Formation sécurité et connaissance sur la recherche aux grands gibiers blessés » avec plusieurs ateliers découvertes : la reconnaissance d'indices - la réaction au coup de feu - comment se comporter après le tir - une démonstration du travail d'un chien de recherche.

> Une grande première pour l'année prochaine : notre délégation organisera le **27 mars 2025 une épreuve multi-races de recherche sur piste artificielle**. Cette épreuve fait partie des passages obligatoires afin de valider l'apprentissage de nos chiens et de pouvoir, en tant que conducteur agréé UNUCR, les faire travailler en recherche sur grands gibiers blessés.

Il est tout à fait possible d'y assister comme suiveurs et de participer à cette journée.

Le lieu n'est pas encore tout à fait défini alors n'hésitez pas à revenir vers un conducteur pendant la saison de chasse pour obtenir ce complément d'information.

Infos nationales :

Nous vous rappelons que **notre association est reconnue d'utilité publique** par l'administration fiscale. Pour les versements des membres ou des donateurs, c'est 66% de défiscalisation sur les montants versés à l'association.

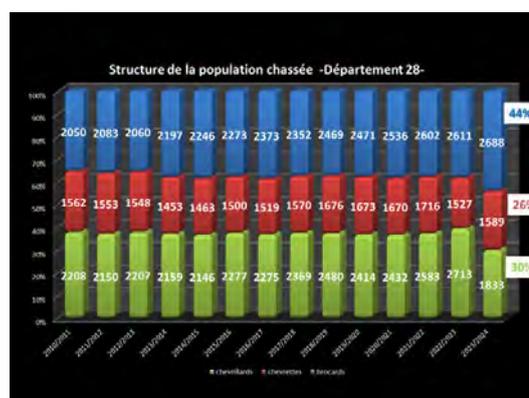
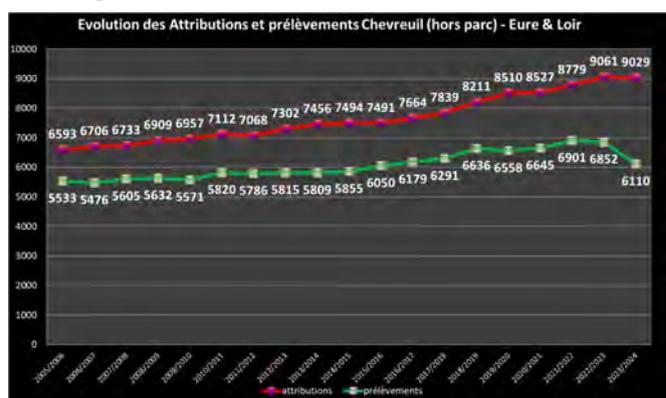
N'hésitez pas, si vous êtes intéressés car le nombre de membres de l'UNUCR (chasseurs et conducteurs) n'évolue que très peu. Si vous souhaitez adhérer, nous rejoindre ou même, si vous avez des questions sur le parcours pour devenir conducteur, nous sommes à votre disposition. Vous trouverez nos coordonnées sur le site de la Fédération des chasseurs d'Eure et Loir et sur celui de l'UNUCR.

Romain Goussu

Situation du chevreuil en Eure et Loir

Lors de notre Assemblée Générale le 20 juin dernier, nous avons reçu Fabrice Button, technicien à la Fédération des Chasseurs d'Eure et Loir, pour nous présenter la situation du chevreuil dans notre département. En effet, la saison de chasse passée a été catastrophique pour la réalisation des prélèvements de cette espèce.

Bilan des prélèvements au cours des dernières années :



Si en 2022/2023 il y a eu une légère érosion, la chute est beaucoup plus sévère lors de la dernière saison avec 742 réalisations en moins, soit un taux de réalisation du plan de chasse de 68%. La répartition de ces prélèvements est totalement déséquilibrée avec un nombre de brocards tués en augmentation à 44% de la population, celui des chevrettes à 26% tandis que les prélèvements de chevrellard s'effondrent à 30%, avec 880 prélèvements en moins que la saison 2022/2023.

C'est une configuration atypique pour notre département. Nous sommes habitués à une fourchette de 36% à 40% de chevrellards prélevés (dans la mesure où les retours des attributaires sont exacts), ce qui est censé favoriser, pour une population équilibrée, une légère augmentation. Les chiffres de la dernière saison nous montrent que la population ne sera pas en expansion cette année.

Les causes de la baisse des prélèvements :

La première raison est climatique. Une chevrette peut mettre au monde de 1 à 3 faons en fonction de son poids et de son état de santé. Le poids de la chevrette est lié à l'abondance et la richesse de la nourriture qu'elle va trouver. La croissance des faons dépend principalement de la qualité de la lactation de la chevrette. Une lactation trop faible entraîne un retard de croissances des faons en les rendant plus sensibles aux maladies et au parasitisme.

La fin du printemps et l'été 2022 ont été marqués par une sécheresse particulièrement sévère qui s'est poursuivie par un déficit de pluviométrie jusqu'au milieu de l'été 2023. Ensuite, la fin de l'été 2023 a connu de fortes précipitations. Nous avons là tous les paramètres pour faire souffrir notre population de chevreuils : la nourriture un peu plus rare pendant l'été 2022 a entraîné une légère baisse de poids des chevrettes qui sont devenues moins productives pour les naissances à venir et le taux de survie des faons a baissé. Le printemps 2023, très sec, a engendré une lactation déficitaire des chevrettes, ce qui a affecté fortement à nouveau la croissance des faons qui ont subi, par ailleurs, le fort développement des parasites et maladies lié à une deuxième moitié d'été pluvieuse.

Dossier CHEVREUIL

La seconde raison est tout à l'honneur d'un certain nombre de **gestionnaires des territoires** particulièrement responsables. Se rendant compte de la situation, ils **ont limité le tir des chevreuils** de façon significative pour éviter de fragiliser encore plus la population.

Voici 2 maladies que l'on peut rencontrer :

- **La strongylose gastro-intestinale**

Ces parasites se nourrissent du sang de l'animal et leur présence dans le tube digestif diminue l'absorption intestinale des aliments. Les symptômes se traduisent donc par une anémie plus ou moins marquée, un poil hirsute, une déformation des bois chez les brocards, une diarrhée souillant les membres postérieurs.

- **La strongylose pulmonaire**

Très répandue et particulièrement grave chez le chevreuil, la strongylose pulmonaire est fréquemment associée aux strongyloses gastro-intestinales.

Les animaux malades maigrissent et sont victimes d'importantes gênes respiratoires – essoufflement marqué, toux rauque.

Cette maladie ne conduit pas systématiquement à la mort de l'individu mais peut parfois l'affaiblir considérablement, entraînant bien souvent une baisse du système immunitaire pouvant conduire à des infections plus graves.



Quelle attitude adopter pour la saison qui commence ?

1. Bien observer les chevreuils de vos territoires. Les sorties de cet été vous donneront un bon indice sur la survie des faons et l'état de santé de la population.
2. Donner une priorité au tir des animaux de faible poids ou déficients pour limiter l'effet cohorte.
3. Adapter les prélèvements en fonction de ceux déjà réalisés (nombre, sexe, poids, état de santé...) et de vos constats (quantité de chevreuils rencontrés, difficulté à réaliser les prélèvements...) afin de maintenir ou restaurer votre population.

Vincent Vouzelaud

Création ou rénovation de votre salle de bain
Remplacement de chaudières
Installation neuve de chauffage
Entretien chaudière fuel et gaz
Dépannage plomberie et chauffage

M C P

mcp@etsmcp.fr 02 37 34 59 18
7 rue de Fontenay - 28110 LUCE

RGE QualiPac 2023
QUALIBAT
PGA

LE QUIZZ DE JACQUY HEE



- 1 Chez le sanglier, on appelle «mirettes» :
 - A Les poils de chaque coté du groin
 - B Les yeux
 - C Les défenses visibles

- 2 Comment appelle-t-on un groupe de sangliers ?
 - A Une harde
 - B Une horde
 - C Une compagnie

- 3 Au cours de leur deuxième année de vie, comment appelle-t-on ?
 - A Un jeune cerf
 - B Une jeune biche

- 4 Une biche qui ne reproduit pas est :
 - A Bredaine
 - B Bréhaigne
 - C Bégueule

- 5 Chez le chevreuil, le miroir ou «roze» est :
 - A La tache blanche située au niveau du cou
 - B La tache claire au niveau facial
 - C Les poils blancs du fessier, poils érectiles

- 6 Lorsque l'on vide un chevreuil, il faut éviter de crever la vésicule biliaire.
 - A C'est vrai
 - B C'est faux

- 7 La longévité potentielle du chamois est de :
 - A 10 à 15 ans
 - B 15 à 20 ans
 - C 20 à 25 ans

- 8 La femelle du chamois s'appelle :
 - A Chevrette
 - B Chèvre
 - C Brebis
 - D Etagne

- 9 Par temps de neige, la chasse est-elle ?
 - A Interdite
 - B Autorisée

- 10 Lors d'une recherche avec un chien de sang, le tir d'une balle blindée est ?
 - A Autorisée
 - B Interdite

REPONSES : 1B - 2C - 3D - 4A - 5B - 6A - 7C - 8B - 9A - 10B



CD
ASSUR
CONSEIL

Rendez-vous
EN AGENCE
pour découvrir nos tarifs
habitation, auto, mutuelle...

VOS AGENCES



- CHARTRES
- DREUX
- ÉPERNON
- ILLIERS-COMBRAY
- MAINTENON
- NOGENT-LE-ROI

N°Orias : 07 010 618 - www.orias.fr

02 37 36 4000 / cd@mma.fr

UN CHASSEUR BIEN ASSURÉ PART SÈREIN



© Agence Comicrea - © Photo : FreePress

THE NEW
ix2

RÉSERVEZ
UN ESSAI



@lilmiquela
Influenceuse virtuelle



100% ÉLECTRIQUE

BMW CHARTRES

14 Rue Gilles de Roberval
28630 NogentlePhaye
02 37 880 880
partenaire.bmw.fr/chartres

BMW DREUX

7 Boulevard de l'Europe
28500 Vernouillet
02 37 38 94 20
partenaire.bmw.fr/espaceberteau



The new = La nouvelle

Consommation d'énergie électrique de la BMW ix2 : 16,3 à 17,7 kWh/100 km. Autonomie en mode électrique : 417 à 449 km. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. BMW France, S.A. au capital de 2 805 000 € - 722 000 965 RCS Versailles - 5 rue des Hérons, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

